

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AMANCY

Délibération n° 2025-44

Objet : Marchés publics – Avenant n°1 au lot 1 « Terrassement & VRD » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AMANCY, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DOLDO Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2025

<u>Nombre de Conseillers Municipaux :</u>		<u>Suffrages exprimés :</u>	
En exercice :	23	Pour :	20
Présents :	18	Contre :	0
Représentés :	2	Abstention :	0

Secrétaire de séance : MATTIO Patrick

Présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, BERTHET Bernadette, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, PAUZE Sonia, BOUCHET François-Xavier, NICOLLIN Stéphane, VIGUIER Elodie

Excusés avec pouvoirs : RAMUS Nelly qui donne pouvoir à PAUZE Sonia, IERVASI Catherine qui donne pouvoir à CIANCIA Joséphine

* * *

Monsieur le Maire propose de passer un avenant au lot 1 « Terrassement & VRD » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Travaux complémentaires de reprise du réseau d'eau pluvial de la route d'Arenthon sur une distance de 245 ml

Le montant de l'avenant est de + 51 610,00 € HT, portant le total du marché à 488 014,50 € HT au lieu de 436 404,50 € HT (+ 11,83 %)

Invité à se prononcer, **le Conseil municipal**, après avoir délibéré,

Approuve l'avenant n°1 au lot 1 du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre, d'un montant de + 51 610,00 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à le signer.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

***Publié sur le site internet de la commune le 20 novembre 2025
Transmis au contrôle de légalité le 20 novembre 2025***

Le Maire,



DOLDO Dominique

Le secrétaire

MATTIO Patrick

REPUBLIQUE FRANCAISE

 Département de la HAUTE-SAVOIE
 ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AMANCY

Délibération n° 2025-45

Objet : Marchés publics – Avenant n°1 au lot 2 « Bordures & revêtements » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AMANCY, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DOLDO Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2025

<u>Nombre de Conseillers Municipaux :</u>	<u>Suffrages exprimés :</u>
En exercice : 23	Pour : 20
Présents : 18	Contre : 0
Représentés : 2	Abstention : 0

Secrétaire de séance : MATTIO Patrick

Présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, BERTHET Bernadette, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, PAUZE Sonia, BOUCHET François-Xavier, NICOLLIN Stéphane, VIGUIER Elodie

Excusés avec pouvoirs : RAMUS Nelly qui donne pouvoir à PAUZE Sonia, IERVASI Catherine qui donne pouvoir à CIANCIA Joséphine

* * *

Monsieur le Maire propose de passer un avenant au lot 2 « Bordures & revêtements » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Mise en œuvre de grave bitume dans le cadre de la reprise du réseau d'eau pluvial de la route d'Arenthon sur une distance de 245 ml

Le montant de l'avenant est de + 25 775,75 € HT, portant le total du marché à 630 166,22 € HT au lieu de 604 390,47 € HT (+ 4,26 %)

Invité à se prononcer, **le Conseil municipal**, après avoir délibéré,

Approuve l'avenant n°1 au lot 2 du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre, d'un montant de + 25 775,75 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à le signer.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Publié sur le site internet de la commune le 20 novembre 2025
Transmis au contrôle de légalité le 20 novembre 2025



Le Maire,

DOLDO Dominique

Le secrétaire

MATTIO Patrick

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AMANCY**

Délibération n° 2025-46

Objet : Marchés publics – Avenant n°2 au lot 2 « Bordures & revêtements » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AMANCY, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DOLDO Dominique, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2025

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 23
Présents : 18
Représentés : 2

Suffrages exprimés :

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance : MATTIO Patrick

Présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, CONSTANS Juanita, IERVASI Catherine, BERTHET Bernadette, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, PAUZE Sonia, BOUCHET François-Xavier, NICOLLIN Stéphane, VIGUIER Elodie

Excusés avec pouvoirs : RAMUS Nelly qui donne pouvoir à PAUZE Sonia, IERVASI Catherine qui donne pouvoir à CIANCIA Joséphine

* * *

Monsieur le Maire propose de passer un second avenant au lot 2 « Bordures & revêtements » du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg afin de prendre en compte les modifications suivantes :

- Ajout d'un granulat quartz blanc dans les enrobés grenillés
- Remplacement des pavés porphyre pour caniveaux granit
- Remplacement d'un trottoir en béton sablé en enrobé
- Suppression des clous Inox du marché
- Modification des signalisations de l'aménagement
- Une offre commerciale de l'entreprise auprès de la Commune

Le montant de l'avenant est de + 12 893,92 € HT, portant le total du marché à 643 060,14 € HT au lieu de 630 166,22 € HT € (+ 2,05 %)

Invité à se prononcer, **le Conseil municipal**, après avoir délibéré,

Approuve l'avenant n°2 au lot 2 du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre, d'un montant de + 12,893,92 € HT.

Autorise Monsieur le Maire à le signer.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

**Publié sur le site internet de la commune le 20 novembre 2025
Transmis au contrôle de légalité le 20 novembre 2025**



Le Maire,

DOLDO Dominique

Le secrétaire

MATTIO Patrick